

**Comité Régional des Services de  
Transport**

---

**COREST**

**NANCY NORD**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

# Réunion du 22 septembre 2022 à 18h

## Lycée Cyfflé - NANCY

*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion.*

*Le présent relevé de conclusions ainsi que le document de présentation projeté lors du COREST Nancy Nord sont accessibles en ligne sur le site internet de la Région Grand Est (soit en suivant le lien <https://www.grandest.fr/comites-regionaux-services-de-transport-corest/>, soit, sur la page d'accueil du site de la Région Grand Est, en faisant une recherche (loupe) « COREST Nancy Nord »).*

### **Présidence du COREST Mulhouse Nord :**

Me Valérie DEBORD, Conseillère Régionale,

### **Région Grand Est :**

Dominique RENAUD, Vice-Présidente de la Commission lycée durable et éducation,  
Valérie SCHNEIDER, cheffe du Service Organisation de l'Offre Ferrée (S2OF),  
Christelle TISSERAND, Chef du Service Transports – Maison de la Région de Nancy,  
Dominique LEBESSON, Chargée de mission – Territoire Nancy Nord,

### **SNCF Voyageurs :**

Regis GODDERIDGE, Directeur des lignes TER Lorraine,  
Julien DROUAILLET, Directeur Territorial Exploitation – Lorraine,  
Stéphanie DANTON, Responsable de lignes Nancy Sud Vosges,  
Damien CLAUDE, Responsable de lignes Nancy Nord,

### **SNCF Réseau :**

Florence KRAEMER, Responsable de l'Unité Voyageurs, Pôle Clients et services  
Xavier BELLOUET, chargé de compte Système, Unité Voyageurs,

### **SNCF Gares & Connexions :**

Dominique OLMETA, Directeur des gares, Unité Gares Lorraines

### **Direction Départementale des Territoires Moselle**

Abdellah WARID,

### **Parlementaires**

Emmanuel LACRESSE, Député,  
Anxhelo BICI, collaborateur parlementaire représentant le Sénateur de Meurthe et Moselle  
Olivier JACQUIN,  
Hugues BEVILLARD, collaborateur parlementaire représentant le Député de Meurthe et Moselle  
Emmanuel LACRESSE,

### **Elus locaux et représentants des collectivités**

Pierre BOILEAU, Vice-Président Métropole de Nancy, Maire de Ludres,

Chantal PELLEZ, Conseillère déléguée aux déplacements, mairie de Champigneulle,  
Baptiste GUILLOMARCH, responsable mobilité Communauté de Communes du Bassin de  
Pompey,

### **Associations et usagers**

Olivier JANNEL, Vice-Président ADURNE,  
Stéphane BUSOLINI, ADURNE,  
Anne Marie GUY , FNAUT,  
Alexandre BERGER, CFDT cheminots,  
Claude GUILLAUME, Association Les sonneurs de la côte,  
Camille PELLETIER, usagère,  
Clément PELLETIER, usager,  
Paul CLAUDE, usager,  
Mathieu RATSIMBAZAFY, usager,  
Monique MANOHA, usagère.

\* \* \*

Me Valérie DEBORD, Présidente du COREST Nancy Nord, souhaite la bienvenue aux participants, remercie Me Nathalie DEFRANOUX, Proviseur du Lycée des métiers Cyfflé, d'accueillir la réunion dans son établissement, et salue les membres de la table d'honneur, les élus présents et tous les participants.

### **Propos introductifs :**

Me Valérie DEBORD rappelle que le dernier COREST s'est tenu le 13 juin 2019 à Bar le Duc. Après 2 années de suspension liées aux conséquences de la situation sanitaire, la Région a relancé l'organisation des COREST (COmités REgionaux des Services de Transport) dans les différents territoires du Grand Est.

Etant donné le caractère exceptionnel de 2020 et 2021, une description exhaustive des deux dernières années avec l'ensemble des données de régularité, de suppression, de fréquentation, ligne par ligne, n'aurait pas été significatif.

Me Valérie DEBORD présente l'ordre du jour et précise que chacun doit pouvoir s'exprimer, avec néanmoins un objectif de fin de réunion vers 20h.

### **Ordre du jour (présentation en annexe)**

#### **1- Actualités de la Région Grand Est**

#### **2- Volet territorial Nancy Nord**

##### **2-1 Production 2022 des lignes TER et évolution de desserte**

2.1.1 Ligne TER Nancy - Metz

2.1.2 Ligne TER Metz – Bar le Duc

2.1.3 Ligne TER Nancy – Bar le Duc – Revigny

## 2-2 Les travaux sur le réseau ferroviaire

### 3- Gares et accessibilité

#### 1. Actualités de la Région Grand Est

Pour la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, l'enjeu du passage de la **décarbonation** des transports est primordial. Réduire l'empreinte carbone de la mobilité, participer au désenclavement des territoires sans jamais délaissier la qualité de son offre, tel est le leitmotiv de la Région Grand Est.

Il convient de rappeler que le Grand Est bénéficie du **1er réseau ferroviaire de France (hors Ile de France)** et que comparativement à d'autres régions, les citoyens du Grand Est sont proportionnellement plus nombreux à prendre le train qu'ailleurs. Ainsi, 15 % du réseau ferroviaire national est situé dans le Grand Est, alors que sa population représente seulement 8,5 % de celle de la France.

Depuis 2019, la Région Grand Est a réuni tous ses réseaux de transports sous un seul et même nom : **Fluo Grand Est**, pour un service unifié et plus lisible. Cette nouvelle marque rassemble l'ensemble des réseaux routiers et ferroviaires gérés par la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité. Fluo se décline également en un site internet **Fluo.eu**.

Avec **plus d'un milliard d'euros en 2022**, dont 523 M€ pour le financement du TER, 242 M€ pour le routier (scolaire et interurbain) ou encore plus de 143 M€ pour l'acquisition de matériel roulant, l'enveloppe consacrée aux **mobilités** dans le Grand Est constitue le 2ème poste de dépense et représente **plus de 30% du budget régional**.

D'ici 2030, la Région Grand Est a prévu d'investir pour l'**acquisition ou la rénovation de matériel roulant** à hauteur de plus d'1,2 milliard d'euros.

Malgré les confinements et les recommandations de télétravail, la Région Grand Est a été la seule Région (hors Ile de France) à avoir maintenu un **plan de transport le plus haut possible** durant les deux dernières années.

**L'évolution de la gamme tarifaire**, décidée en séance plénière du Conseil Régional fin 2021, a l'immense avantage de la simplicité et de la lisibilité : le même taux de réduction pour tous, partout, tout le temps, en contrepartie de la possession d'une carte unique.

Depuis quatre décennies, l'effort de maintenance sur les **Lignes de Desserte Fine du Territoire (LDFT)** a recherché la pérennisation de leurs composants seulement à court-moyen terme, faute de moyens suffisants pour pérenniser ces infrastructures sur le temps long.

Cette situation se traduit par un vieillissement avancé des composants de l'infrastructure de tous types, pour beaucoup en limite d'âge. Elle génère de sérieuses **menaces sur la pérennité d'une desserte ferroviaire de qualité** pour de nombreux territoires périurbains à ruraux.

**À l'échelle du Grand Est, près de 800 km de lignes sont concernées.** Leur remise en état et pérennisation à **moyen terme** en conséquence est estimée à **plus d'un milliard d'euros entre 2020 et 2032**, en complément des quelques 220 M€ déjà exécutés entre 2016 et 2020.

Au regard de l'ampleur de ces opérations et de l'impossibilité de les financer selon la contractualisation État-Région, la **Région s'est accordée avec l'État et SNCF Réseau** à travers un protocole signé à Girancourt le 20 février 2020, sur une répartition des Lignes de Desserte Fine du territoire régional. SNCF Réseau conserve pleinement la charge des lignes de vocation structurante et la Région s'organise pour reprendre la gestion des autres lignes, hors de son cadre de compétence strict, avec un appui financier ponctuel de l'État.

Compte-tenu des besoins nécessaires **à court terme** sur les LDFT, pour éviter que l'apparition de désordres techniques ne génère des ralentissements ou des interruptions de circulation, **la Région – au-delà de son périmètre de compétence strict – et l'État financent conjointement** dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région (CPER) un **programme de travaux d'urgence annuels**, qui couvre la période **2020-2025**.

Ce **programme reste cependant insuffisant** pour assurer dans la durée la qualité de service et les performances de l'infrastructure. Des **travaux conséquents** sur l'infrastructure seront pour cela **nécessaires** le plus vite possible.

La Loi du 27 juin 2018 pour un nouveau Pacte Ferroviaire transpose en droit national le "quatrième paquet ferroviaire" pour la construction d'un espace ferroviaire unique européen (libre accès aux réseaux ferroviaires et aux marchés ferroviaires nationaux, réforme de la gouvernance des gestionnaires d'infrastructures).

Elle définit également les modalités de **l'ouverture à la concurrence** des services conventionnés de transport ferroviaire de voyageurs (calendrier d'ouverture, etc.).

Ainsi, jusqu'en décembre 2023, les Régions pourront continuer à attribuer des contrats à la SNCF, pour une durée maximale de 10 ans. Passé cette date, tous les contrats seront obligatoirement mis en concurrence.

## **2. Volet territorial Nancy Nord (cf présentation).**

SNCF Mobilités présente le bilan du trafic et de la régularité à date à l'échelle du réseau TER Grand Est pour le SA **2022 pour les lignes TER ainsi que les évolutions de desserte**. Elle expose ces données pour les lignes du territoire de Nancy Nord, ainsi que les suppressions de circulations.

SNCF Gare&Connexion présente les évolutions d'aménagement et d'accessibilité intervenues depuis 2019, en cours ou en projet dans les gares du secteur Nancy Nord.

## **3. Echanges avec les participants**

- **Débouché Sud de la Lorraine** : les participants s'interrogent sur l'avancée des projets concourant à la fluidification des échanges territoriaux vers le Sud : TET, liaisons Nancy –Dijon – Lyon, et débouchés Sud.
  - o La multipole et la Métropole Nancéenne rappellent leur attachement à voir le sujet de l'ouverture de la Lorraine vers le Sud aboutir,
  - o Il est précisé que la Région a interpellé l'Etat face au report de la réalisation du projet de TET à 2025, en rappelant les enjeux d'aménagement du territoire et de développement durable qui lui sont associés,
  - o Le Député ... Salue l'effort réalisé par la Région sur le maillage du territoire via les liaisons TER Nancy – Dijon, et rappelle que le 1<sup>er</sup> Ministre s'est engagé sur une accélération des travaux visant à renforcer l'offre de désenclavement vers le Sud,

- Tarification Nancy – Dijon : les régions BFC et Grand est travaillent doivent travailler sur la mise en place d'une convention tarifaire,
- Utilisation du technicentre de Culmont Chalindrey dans la maintenance du parc matériel : le sujet va être expertisé par TER,
- **Desserte Nancy – Saint-Dié-des-Vosges** : il est demandé une meilleure information sur les travaux et leurs impacts sur les circulations des trains et la mise en œuvre d'une information voyageur fiable,
  - Madame Valérie DEBORD rappelle l'importance des travaux dans le maintien des circulations ferroviaires sécurisées. Elle indique par ailleurs que la demande d'amélioration qualitative de l'information voyageur est légitime. Il est rappelé que la Responsable de Satisfaction clientèle TER est à l'écoute des usagers à ce sujet,
- **Nancy – Metz, les usagers font part de leur agacement face aux retards récurrents qu'ils subissent,**
  - Valérie DEBORD propose que les statistiques de régularité des trains soient produites par tranche d'heure, afin de pouvoir analyser les retards spécifiques (pointe et heures creuses) et non les retards médians,
- **Problèmes de productions** sur les lignes Nancy – Lunéville – Saint-Dié-des-Vosges et Nancy – Metz :
  - Le parc de matériel actuel sera complété par du matériel récent (TER2N) de location permettant de répondre aux besoins et d'assurer la production du plan de transport tel qu'il a été commandé par la Région (hors périodes de grèves ou problème conjoncturel inopiné),
- **Travaux sur les lignes :**
  - Les usagers de Neufchâteau souhaitent connaître le nombre de trains impactés par les travaux et l'évolution du plan de transport en découlant,
    - Un groupe de travail spécifique va être mis en place en 2023 afin de traiter ce sujet en présence de SNCF voyageur et SNCF Réseau en présentiel à Nancy,
  - Monsieur le Député souhaiterait que les travaux conduits par SNCF Réseau puissent bénéficier aux entreprises sidérurgiques lorraines. Il est rappelé que la Région partage cette importante question et a mis en place un guide de l'achat public priorisant l'achat local et vertueux dans le respect des règles des marchés publics,
- **Gares et accessibilité**
  - Nature des travaux à intervenir prochainement sur la gare de Neufchâteau.
    - Il est rappelé que les travaux d'aménagement des WC en gare seront effectués en octobre,
  - Pagny-sur-Moselle :
    - Une demande d'aménagement de goulotte permettant la circulation des vélos en gare est en cours d'instruction entre les services de Gare&Connexion et la mairie de Pagny-sur-Moselle,
    - Qui entretient les espaces verts créés dans le cadre du projet d'aménagement cofinancé entre autre par la Région Grand Est dans le cadre du dispositif DIRIGE ? la Ville de Pagny-sur-Moselle,
    - Devenir du bâtiment de la gare : un projet est dans le cadre du dispositif « Place de la Gare » ; il pourrait associer le groupe la

Poste dans la perspective de l'implantation un pôle multiservice incluant un espace « poste ».

- Signalétique des ascenseurs en gare de Metz et de Nancy peu lisible : un travail est en cours pour la rendre plus efficiente.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. Valérie DEBORD remercie les participants et clôt la réunion. Elle invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

\* \* \*